

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Romain-Lachalm (salle des fêtes),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Michel POINAS)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, SABY François-Régis, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, MOUNIER Lucien, MOULIN Emmanuel, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. MOULIN Christophe a donné son pouvoir à M. GRANGE J-P
Mme MOUNIER Emeline a donné pouvoir à Mme MARCON Catherine
Mme MEYNET Isabelle a donné son pouvoir à M. DURIEUX Pierre.

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 19

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 2 juillet 2024

Date d'affichage :

Le 2 juillet 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-07-08/07

OBJET DE LA SEANCE :

Piste d'athlétisme (Dunières)

Attribution des marchés

M. DURIEUX, Vice-Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2022-05-09/08 du 9 mai 2022 approuvant le projet de d'aménagement d'une piste d'athlétisme à Dunières considérant son intérêt communautaire, ainsi que la délibération n° DC/2023-02-27/06 du 27 février 2023 approuvant le plan de financement prévisionnel de l'opération et les demandes de subventions correspondantes, et les délibérations n° DC/2023-06-12/18 du 12 juin 2023 et n° DC/2024-04-08/25 du 8 avril 2024 mettant à jour le plan de financement prévisionnel de cette opération.

Il précise qu'un groupement de commandes, coordonné par la Mairie de Dunières, a été mis en place et la commission d'appel d'offres dudit groupement s'est réunie le 17 juin et le 1^{er} juillet 2024 afin d'émettre une proposition d'attribution suite aux offres reçues.

M. DURIEUX, Vice-Président, présente alors au Conseil Communautaire l'analyse des offres effectuée lors de la commission d'appel d'offres concernant les trois lots décomposés comme ci-dessous :

- 1- VRD et équipements sportifs
- 2- Eclairage
- 3- Clôture

Il propose alors au Conseil Communautaire de procéder à l'attribution des marchés de travaux correspondants.

AR Prefecture

043-244300307-20240708-DC2024070807-DE
Reçu le 12/07/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve les résultats de la consultation susmentionnée lancée selon la procédure adaptée et présentée à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes qui s'est réunie le 17 juin et le 1^{er} juillet 2024,
- décide d'attribuer les marchés aux entreprises les mieux-disantes,
- autorise le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues et toutes les pièces s'y rapportant :
 - o LOT 1 : VRD et équipements sportifs base liège + couche préfabriquée
 - Estimatif maîtrise d'œuvre : 1 570 000.00 € HT
 - Offre retenue : Groupement LAQUET / TREMA TP / POLYTAN / ROUCHON TP : 1 569 521.78 € HT
 - Part pour la Mairie de Dunières : 704 509.48 € HT
 - Part pour HPVc : 865 012.30 € HT
 - o LOT 2 : Eclairage
 - Estimatif maîtrise d'œuvre : 135 900.00 € HT (base : 122 400.00 € HT + variante 1 : 11 000.00 € HT + variante 2 : 2 500.00 € HT)
 - Offre retenue : EIFFAGE ENERGIE : 131 739.63 € HT (base + 2 variantes)
 - Part pour la Mairie de Dunières : 66 491.29 € HT (base + 2 variantes)
 - Part pour HPVc : 65 248.34 € (HT base + 2 variantes)
 - o LOT 3 : Clôtures
 - Estimatif maîtrise d'œuvre : 115 800.00 € HT
 - Offre retenue : ESPACS : 102 000.00 € HT
 - Part pour la Mairie de Dunières : 67 810.00 € HT
 - Part pour HPVc : 34 190.00 € HT

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOLMIGNET
Président



Jean-Michel POINAS
Secrétaire de séance,

AR Prefecture

043-244300307-20240708-DC2024070807-DE
Reçu le 12/07/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Prefecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le